

Vendredi 7 octobre 2016

**Dîner républicain à l'occasion du déplacement de Barbara Pompili en Guyane
Intervention de la Ministre**

Monsieur le Préfet,

Mesdames et messieurs les parlementaires,

Madame la Vice-Présidente,

Monsieur le Président de l'association des Maires,

Mesdames et messieurs,

Croyez-moi, ce n'est pas une figure de style : je suis réellement très heureuse d'être avec vous aujourd'hui, à Cayenne.

En vous rendant cette visite, j'honore un engagement que j'avais pris, avant l'été, les parlementaires présents s'en souviennent probablement, lors de l'examen de la loi pour la reconquête de la Biodiversité, de la nature et des paysages, il y a de cela quelques semaines.

Mais il y a dans cette visite officielle bien plus qu'une promesse tenue.

Il y a une évidence.

- Une évidence, parce que je suis membre du gouvernement français, et que la Guyane est une collectivité territoriale pleinement membre de la République – c'est même la deuxième région de France, par sa superficie, la plus grande des neuf régions ultrapériphériques de l'Union européenne.

- Et une évidence, parce que je suis en charge, au sein du gouvernement, et aux côtés de Ségolène Royal, de la biodiversité.

Et qu'il aurait été impensable que, première secrétaire d'Etat chargée de la biodiversité dans l'histoire de notre République, et même si mon mandat a une durée limitée, je ne consacre pas une telle visite aux outre-mers, qui représentent 80% de la biodiversité nationale, et singulièrement à la Guyane, territoire qui concentre près de la moitié de la biodiversité française.

C'est donc en premier lieu en tant que membre du gouvernement que je veux m'exprimer devant vous.

Ce dîner n'est pas seulement Républicain dans l'intitulé qui figure sur les invitations adressées par la préfecture, dont je remercie au passage les services pour leur active contribution à l'organisation de cette visite officielle.

Ce dîner, vos présences, ont à voir avec la République.

Comme l'a rappelé le Président Hollande dans son discours de Wagram, la France c'est une idée. Une grande idée. Des valeurs à la fois à portée universelle et qui constituent non un socle immuable mais un combat perpétuel en son sein.

Et vous savez, plus que d'autres, ce que cela signifie.

La France, c'est une affirmation de liberté.

Une liberté qui vaut pour les peuples et les groupes sociaux qui la composent, comme pour les individus.

Cela n'a pas été toujours le cas au cours de l'Histoire, et cette liberté s'est imposée parfois au prix de soubresauts et de combats qui sont toujours à mener.

La France c'est une exigence d'égalité.

Égalité qui demande également à être en permanence recherchée et approfondie.

Une égalité qui ne va pas toujours de soi quand les préjugés ou les égoïsmes sont en embuscade.

Alors que je préparais ce voyage, je suis tombée sur le livre d'un écrivain fils de Guyanais, né dans un bateau qui conduisait ses parents à Fort de France.

René Maran, prix Goncourt en 1921, auteur d'un roman dont la préface a constitué une charge d'une force magnifique contre le colonialisme.

J'ai été frappée de lire sous sa plume, en même temps qu'une dénonciation, en même temps qu'une exhortation à l'égalité, une ode à la Fraternité : il n'y a, écrivait-il avec la langue d'alors, quelques années plus tard, après avoir été la cible d'attaques d'une violence inouïe, « ni blancs , ni nègres – il n'y a que des hommes, et tous les Hommes sont frères ».

Si je tiens à rappeler cela, ces valeurs de la République, c'est que je crois que nous vivons dans une période de dangers, que nous sommes menacés par une régression démocratique.

Une régression qui voit le débat politique national verser dans une démagogie et un populisme étroitement hexagonaux, qui voit certains acteurs politiques tenter de donner de l'identité nationale une définition étriquée, parfois même raciale, tellement éloignée de la réalité de la diversité de la France.

Au cours de ce déplacement, au-delà de cette rencontre de ce soir, j'aurai la chance d'échanger avec des représentants de toutes les forces de votre territoire : des fonctionnaires qui assurent la présence et le soutien de l'Etat au développement local, des scientifiques, botanistes, ornithologistes, entomologistes, qui œuvrent pour la biodiversité, des gestionnaires d'espaces protégés, des parlementaires, des représentants des collectivités, que ce soit la collectivité territoriale ou les municipalités, des représentants des populations amérindiennes et bushinengués, des associations...

Au-delà du rôle de chacune et de chacun, au-delà de la richesse de la culture de chacun, ce sont des Français que je rencontrerai : notre identité nationale est là, dans le respect de nos valeurs républicaines, dans la diversité du peuple français, des peuples de France, et aussi – excusez-moi de le dire, mais je suis écologiste – dans la responsabilité qui est la nôtre de préserver la qualité de vie d'un territoire multiple, exceptionnel, qui forme un ensemble géographique précieux.

Parce que la France, c'est une idée, ce sont des valeurs, ce sont des hommes et des femmes aux origines et aux croyances diverses, mais c'est aussi une portion singulière de la planète.

Une portion transcontinentale, qui s'étend au finistère d'un vieux continent, l'Europe, mais qui est également baigné par l'océan Indien, l'Atlantique, le Pacifique, et qui est riche de ce territoire du continent sud-américain où vous m'accueillez aujourd'hui.

Car la France, ce sont aussi des paysages, des écosystèmes, des richesses naturelles qui, bien que disséminées autour du globe, forment un tout, constituent un patrimoine commun.

La France, c'est ce pays un peu à part qui appartient pleinement au monde, dont tant de femmes et d'hommes se sentent, à un moment ou un autre, partie prenante, d'une manière ou d'une autre – on le mesure trop souvent lors d'événements douloureux.

La France, c'est aussi un pays, qui peut, qui doit avoir conscience que, grâce à sa géographie, d'une certaine manière, le monde lui appartient.

Et c'est cette réalité qui nous permet de jouer aujourd'hui un rôle particulier : celui d'une grande puissance environnementale.

L'accord historique sur le climat, arraché à Paris l'an dernier – il n'y a même pas un an – et qui, grâce à l'action opiniâtre et déterminante de Ségolène Royal, entrera en vigueur avant même que débute la COP 22, témoigne de ce rôle de la France sur la scène internationale.

C'est le fruit de la volonté politique d'une majorité, d'un Président de la République.

Mais c'est aussi le fruit d'une histoire et d'une géographie particulières que, trop souvent, le débat politique hexagonal ignore.

Ce message, que je porte en tant que secrétaire d'Etat chargée de la Biodiversité dans chacune de mes interventions publiques, dans chacun de mes déplacements, sonne ici, je le disais, comme une évidence.

Parce que les deux principaux enjeux environnementaux planétaires de ce début de siècle sont le réchauffement climatique et la perte de biodiversité.

Grâce à la pédagogie des scientifiques, à l'opiniâtreté – je le disais – de certains acteurs politiques, à des mobilisations associatives et citoyennes massives, mais aussi, soyons modestes, par la simple constatation de la réalité que chacun peut opérer dans sa vie quotidienne, la prise de conscience du défi climatique a considérablement progressé au cours des dernières années.

Soyons lucides : Pour la biodiversité, l'essentiel demeure à faire.

Sans doute cela tient-il au fait que les sociétés occidentales, depuis les débuts de la révolution industrielle, ont pris l'habitude de considérer la nature comme une ressource inépuisable au service de l'Homme, douée d'une capacité de régénération sans limites.

On ne commence qu'aujourd'hui à constater l'impasse de cette croyance.

Sans doute est-ce également lié, au-delà de cette croyance, à un trop grand manque de conscience des services que rendent les écosystèmes à l'Homme, et de la nécessité de les protéger.

Si je suis aujourd'hui en Guyane, c'est que j'ai acquis la conviction qu'il y a beaucoup à apprendre de la Guyane sur ces deux points.

Cette expérience guyanaise se mesure dans les dispositifs de protection de la biodiversité qui ont été mis en œuvre ici :

- 6 réserves naturelles ;
- une réserve naturelle régionale ;
- une réserve biologique domaniale ;
- un arrêté de protection de biotope ;
- 21 sites du Conservatoire du littoral ;

...auxquels il faut ajouter le parc amazonien, créé par décret du 27 février 2007, et qui constitue le plus grand parc national de France et de l'Union européenne, avec plus de 2 millions d'ha en zone de cœur et près d'un et demi en zone d'adhésion. C'est considérable.

Mais cette expérience guyanaise, j'ai pu aussi la toucher du doigt en constatant l'implication de vos parlementaires lors des discussions sur la loi pour la reconquête de la Biodiversité, de la nature et des paysages, que j'ai faite adopter au Parlement.

Cette loi, Madame et Monsieur les député-e-s, messieurs les sénateurs, c'est aussi la vôtre.

J'ai une pensée toute particulière pour vous, Madame la Députée Berthelot, qui vous êtes illustrée par une assiduité sans faille et une exigence jamais démentie tout au long des débats parlementaires.

J'ai encore en mémoire les mots que vous avez utilisés dans l'hémicycle pour décrire votre conception de la nation française – une conception que je partage pleinement - et pour défendre, dans une assemblée rendue muette par l'émotion, le territoire de Guyane et les multiples populations qui le composent.

Cela restera un grand moment de ce débat parlementaire.

Je veux aussi remercier, Monsieur le Sénateur Karam, Monsieur le député Serville, Monsieur le sénateur Patient, pour vos contributions, notamment sur le titre IV de la loi qui traite de l'accès aux ressources génétiques et au partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation.

Vous avez incontestablement contribué à consolider ce texte qui est aujourd'hui devenu la loi de la République.

Si j'ai tenu à ce que ce déplacement ne se limite pas à une visite de courtoisie de quelques heures, c'est que j'ai la conviction que la somme des expériences que vous avez accumulées sur les questions de biodiversité doit être une source d'inspiration pour l'action de mon secrétariat d'Etat.

Finalement, qu'est-ce que c'est, la biodiversité ?

La biodiversité, c'est le tissu du vivant. Un tissu composé d'innombrables fibres végétales, animales, géologiques ou génétiques qui contribuent, chacune, à la solidité du tout. Que certaines de ces fibres se distendent ou disparaissent, et c'est la vie elle-même qui s'en trouve modifiée, voire menacée.

Or, du fait des activités humaines, sous l'effet de modifications d'habitats, de surconsommation de ressources, des pollutions, d'espèces exotiques envahissantes, du réchauffement climatique, le taux de disparition des espèces naturelles atteint des seuils qui rendent impossible leur régénération : des fibres se délitent, rompent, disparaissent.

Cette biodiversité menacée, il est possible et indispensable d'en enrayer la perte, il est même possible de la reconquérir.

C'est indispensable au niveau de chaque territoire, de chaque bassin de vie, dès lors que nous voulons transmettre aux générations qui viennent le patrimoine naturel dont nous avons hérité.

Mais c'est indispensable également au niveau planétaire, parce que la biodiversité joue un rôle essentiel, dans la lutte contre le réchauffement climatique, dans la prévention d'événements climatiques extrêmes qui menacent l'équilibre du monde.

Et la Guyane, sur ces deux plans, constitue un enjeu essentiel dans ce combat.

25 % des forêts tropicales sont situées sur le Plateau des Guyanes, qui figure parmi les régions accueillant les richesses spécifiques les plus importantes dans le monde.

Au sein de cet espace géographique exceptionnel à l'échelle de la planète, la Guyane, notre Guyane, dans ses frontières administratives, abrite une part importante de cette richesse spécifique.

5 500 espèces de plantes vasculaires, 367 espèces de poissons d'eau douce, 711 espèces d'oiseaux, 217 espèces de mammifères terrestres et marins, 167 de reptiles, 134 d'amphibiens et entre 400 000 et un million d'espèces d'insectes !

Peu de régions au monde peuvent se prévaloir d'être couvertes, sur environ 97 % de leur superficie, par des milieux naturels en bon état de conservation, de posséder un massif forestier reconnu comme l'une des 15 zones de forêts tropicales humides les mieux préservées de la planète.

Et je pourrais également citer un réseau hydrographique d'environ 111 200 km, un linéaire de côte de 350 km, des milieux aquatiques diversifiés – fleuves, criques, zones humides, estuaires, eaux littorales, – autant d'écosystèmes qui hébergent une diversité spécifique importante, avec notamment de nombreuses espèces endémiques.

Derrière ces chiffres impressionnants, c'est une part du patrimoine de l'Humanité.

Je suis venue pour échanger avec vous sur les nouveaux outils issus de la loi sur la biodiversité :

La séquence « éviter les atteintes à la biodiversité et aux services qu'elle fournit, à défaut les réduire, et en dernier recours, compenser les impacts résiduels » pour les projets d'aménagement est confortée et précisée par le texte.

C'est une avancée considérable dans la clarification d'un principe essentiel, qui doit permettre de concilier projets de développement et préservation de la biodiversité, notamment avec la mise en

place de nouveaux outils, comme les opérateurs de compensation, les Sites Naturels de Compensation.

De tout cela il sera question au cours de ces prochains jours, sans oublier bien évidemment la traduction concrète de la ratification du protocole de Nagoya sur le partage des avantages tirés de l'exploitation des ressources génétiques, rendue possible par la loi sur la Biodiversité.

Nous travaillons au décret d'application qui traduira le principe dans les faits, sur lequel je le sais, qu'il y a ici, une attente particulière existe.

Mais au-delà de ce travail d'explication et de mise en pratique des avancées de la loi, qui est le mien dans chacun de mes déplacements sur les territoires, je suis venue écouter, je suis venue m'immerger sérieusement, humblement, pendant sept jours de la réalité guyanaise.

Ou plutôt d'une partie de la réalité guyanaise, tant la multitude des problématiques, la spécificité de la géographie m'ont contrainte à faire des choix.

J'ai dû choisir de ne pas consacrer de séquence de ce déplacement au milieu marin, qui justifierait, à lui seul, un déplacement de la même durée. Les îles, les fonds marins méritent mieux qu'une excursion.

De même, la difficulté à relier Saül par avion m'a amenée à ne pas y faire une escale qui n'aurait été que trop réduite.

Pas plus je ne pourrai me rendre dans l'Oyapok ou à la station de recherche scientifique des Nouragues.

Mais je me rendrai à Maripassoula, à Mana, au marais de Kaw, à Sinnamary, à Montsinéry, au Centre spatial Guyanais.

Et, surtout, je veux échanger avec tous les acteurs impliqués dans la gestion et la préservation de la biodiversité : les gestionnaires d'espaces, parmi lesquels le Parc Naturel Régional, pour lequel la collectivité territoriale fait tant, sous l'impulsion de son Président, Rodolphe Alexandre, avec l'appui de sa vice présidente.

Je me réjouis de découvrir l'office de la biodiversité amazonienne de Guyane, création originale à l'initiative, encore une fois, de la Collectivité Territoriale.

Rassurez-vous : je ne vais pas vous détailler le programme de ce déplacement officiel si essentiel à mes yeux.

Sachez simplement que je me tiens à la disposition de chacune et de chacun pour apprendre de vos expériences, pour vous apporter lorsque c'est possible le concours de l'Etat, pour favoriser les synergies.

Je me réjouis notamment de pouvoir renforcer les coopérations avec la Collectivité Territoriale de Guyane.

Apprendre les uns des autres, approfondir les coopérations, échanger sur les problématiques, imaginer des solutions à la hauteur des enjeux : voilà à quoi sert ce déplacement.

Mesdames et messieurs, je sais qu'on dit bien souvent que l'écologie, c'est important, et que cette affirmation est aussitôt assortie d'un « mais... »

« Mais il y a l'emploi, mais il y a le développement économique... »

Eh bien, justement : j'ai la conviction que s'occuper d'écologie, que protéger notre environnement, que de préserver et reconquérir la biodiversité, c'est une source de richesses nouvelles, d'activités d'avenir.

C'est d'abord donner un cadre pérenne, durable à un développement qui ne soit plus basé sur le pillage des ressources au profit de quelques-uns, mais à sur leur exploitation durable et à leur partage au profit de tous.

C'est ensuite un élément essentiel d'attractivité touristique, de métiers nouveaux, de technologies nouvelles, inspirées pour une bonne partie d'entre-elles des mécanismes de la Nature.

J'ai beaucoup parlé, donc je m'arrête là, sur cette idée, sur cet espoir : ce que je suis venue chercher ici, parmi vous, en Guyane, en tant que secrétaire d'Etat chargée de la Biodiversité, c'est avant tout l'inspiration.